

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 15 NOVEMBRE 2023

DELIBERATION N°2023.00579

**DISPOSITIF WELCOM PACK DESIGN - ACCOMPAGNEMENT DE
4 ENTREPRISES - MODIFICATION DU RÈGLEMENT**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 08 novembre 2023

Nombre de membres en exercice : 68

Nombre de présents : 52

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de voix : 59

Président de séance : Mme Sylvie FAYOLLE,

Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL,
Mme Françoise BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Vincent BONY,
M. Patrick BOUCHET, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS,
Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. Marc CHASSAUBENE,
M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Charles DALLARA,
M. Jean-Luc DEGRAIX, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI,
M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON,
Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET,
M. Luc FRANCOIS, M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON,
Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE,
M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Denis LAURENT,
M. Yves LECOCCQ, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-
FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE,
M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT,
Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU,
Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,

M. Jean-Luc BASSON donne pouvoir à Mme Françoise BERGER,

RECU EN PREFECTURE

Le 22 novembre 2023

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20231115-D20230057910

Date de mise en ligne : 22 novembre 2023

M. Cyrille BONNEFOY donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
M. Bernard BONNET donne pouvoir à M. David FARA,
M. Fabrice DUCRET donne pouvoir à Mme Frédérique CHAVE,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Patrick BOUCHET,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE

Membres titulaires absents excusés :

M. Eric BERLIVET, M. Kamel BOUCHOU, M. André CHARBONNIER, M. Jordan DA SILVA,
M. Philippe DENIS, M. Guy FRANCON, M. Pascal GONON, M. Bernard LAGET,
M. Gérard TARDY

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 15 NOVEMBRE 2023

DISPOSITIF WELCOM PACK DESIGN - ACCOMPAGNEMENT DE 4 ENTREPRISES - MODIFICATION DU REGLEMENT

Contexte

Dans le cadre du plan de relance métropolitain, un volet startups d'environ 20 M€ a été intégré pour accélérer la création des « pépites » de demain et affirmer la position de Saint-Etienne au sein de la French Tech Saint-Etienne Lyon.

L'un des objectifs de ce plan de relance vise à l'accélération de l'innovation en favorisant les interfaces entre laboratoires et startups, en soutenant la réalisation de démonstrateurs et en développant les aides dans le domaine du design, du numérique et des hautes technologies.

Concernant le domaine du design, Saint-Etienne Métropole et les équipes de la Cité du design font le constat que celui-ci est trop souvent le chaînon manquant des actions de compétitivité et d'efficacité des entreprises. C'est pourquoi, le dispositif Welcom pack design a été mis en place afin d'inciter les entreprises à innover par le design (délibération du Bureau métropolitain du 11 mai 2023).

L'objectif est d'accompagner les entreprises à passer le pas et à expérimenter le design afin de pouvoir en mesurer tous les effets positifs : différenciation, meilleure acceptation par le marché, accélération des processus d'innovation, etc.

Dans ce cadre-là, 4 entreprises accompagnées dans le cadre du dispositif MIND, souhaitent mobiliser cette nouvelle aide à l'innovation :

I. PLAS'TRI

a. L'entreprise, l'activité :

Plas'tri, est une scannette portable intelligente qui permet aux centres de tri d'identifier les différents polymères plastiques. L'objectif est de limiter les rebuts, d'augmenter les taux de recyclage, d'identifier clairement et efficacement pour redonner de la valeur aux déchets et permettre aux centres de tri d'accroître leur rentabilité tout en limitant leur impact environnemental.

Plas'tri a été créée en fin d'année 2020. Depuis environ un an, des exemplaires d'une première version de la scanette ont été écoulés. La véritable phase d'industrialisation est prévue fin 2023 avec le développement d'une deuxième version de la scanette, qui se fonde sur les retours utilisateurs issus de la commercialisation de la première version.

b. Le projet, prestation design :

Afin de développer la deuxième version de sa scanette au regard des retours d'utilisateurs, en vue de l'industrialiser, l'entreprise Plas'tri souhaite mobiliser le Welcom Pack design qui lui permettrait d'agir sur deux étapes clés :

- Le design produit et l'étude ergonomique de sa scanette,
- Les tests montage/assemblage pour l'accompagnement à l'industrialisation.

c. La demande de financement :

Plas'tri a sélectionné l'Agence de design GR Concept Plastic située 20 rue Benoit Lauras à Saint-Etienne pour la réalisation de cette prestation d'un montant de 5 100 € HT.

Dans le cadre du Welcom pack design, 80 % de la prestation sont pris en charge dans un maximum de 30 000 € HT soit 4 080 € dans le cas présent.

Le financement de la prestation sera versé sous forme de subvention à l'entreprise Plas'tri en deux fois :

- Un acompte de 50 % à la notification de la convention soit 2 040 €,
- Le solde sur présentation de factures et des livrables par l'entreprise.

II. ART YOUR SONG

a. L'entreprise, l'activité :

Le projet "Art Your Song" est basé sur l'admiration des artistes. Ceux de la musique, ceux de l'art contemporain. Il a pour finalité de rendre impérissable visuellement des textes de chansons. Celles qui ont marqué nos vies pour des raisons qui n'appartiennent qu'à ceux qui les ont retenues. Ce projet est très émotionnel alliant passé, présent et futur ; mêlant la musique et l'art sous toutes ses formes. Il n'a pas de limite : la musique, les artistes, les supports, la dimension internationale.

Une trentaine d'artistes a donné leur accord pour collaborer avec Art Your Song. L'œuvre réalisée par Véronique Joly Corbin : Y'a d'la joie (Charles Trenet / Éditions Raoul Breton) a déjà été exposée au Salon Révélation (juin 2023 / Paris - Grand Palais Éphémère / Métiers d'Art internationaux) et au salon Maison et Objet (septembre 2023 / Paris – Villepinte / Mobilier et Design international).

Les trois majors de la musique ont validé un accord cadre pour accompagner Art Your Song dans sa relation avec les ayants droits de la musique.

b. Le projet, prestation design :

Afin de modéliser son offre de service et de prototyper sa solution numérique, l'entreprise Art Your Song souhaite mobiliser le Welcom Pack design qui lui permettrait d'agir sur deux étapes clés :

- La création d'un prototype numérique visant à optimiser la conversion en fonction des œuvres créées et vendues par Art Your Song,
- La mise en œuvre sur les outils digitaux de la solution numérique retenue.

c. La demande de financement :

Art Your Song a sélectionné l'Agence de design Get Bold Design, située 5 rue Javelin Pagnon 42000 Saint-Etienne, pour la réalisation de cette prestation d'un montant de 35 400 € HT.

Dans le cadre du Welcom pack design, 80 % de la prestation est pris en charge dans un maximum de 30 000 € HT soit 28 320 € dans le cas présent.

Le financement de la prestation sera versé sous forme de subvention à l'entreprise Art Your Song en deux fois :

- Un acompte de 50 % à la notification de la convention soit 14 160 €,
- Le solde sur présentation de factures et des livrables par l'entreprise.

III. WYSE LIGHT

a. L'entreprise, l'activité :

La société a été créée en 2021 sur la base des travaux du professeur Yves Surrel, diplômé de ENS Lyon, docteur en physique, professeur agrégé de physique, habilité à diriger la recherche au CNRS. Wyse Light développe un instrument de prise de mesure optique de haute précision, piloté par une interface logicielle. Cette technologie, totalement novatrice

par rapport aux pratiques actuelles, permet de mesurer sans contact des formes avec une précision nanométrique, y compris des formes libres de façon plus rapide, plus simple, et plus économique que les techniques de référence actuelles. L'enjeu de Wyse Light consiste donc à devenir un leader mondial dans la métrologie optique de haute précision. L'application majeure de cette innovation de rupture concerne le marché aérospatial – marché de niche (clients de fabricants de satellite).

b. Le projet, prestation design :

L'instrument proposé par Wyse Light ne dispose pas encore d'une interface utilisateur conviviale et ergonomique. L'entreprise souhaiterait donc concevoir et prototyper une interface utilisateur au design moderne qui corresponde aux besoins des clients.

En s'appuyant sur l'architecture logicielle bien structurée mise en place par Wyse Light sur les couches basses, la prestation design permettra de livrer un prototype fonctionnel complet qui pourra servir de première version commercialisable. C'est dans ce cadre-là que l'entreprise Wyse Light souhaite mobiliser le Welcom Pack design.

c. La demande de financement :

Wyse Light a sélectionné l'Agence de design Dioxygen Software, pour la réalisation de cette prestation d'un montant de 29 250 € HT.

Dans le cadre du Welcom pack design, 80 % de la prestation sont prise en charge dans un maximum de 30 000 € HT soit 23 400 € dans le cas présent.

Le financement de la prestation sera versé sous forme de subvention à l'entreprise Wyse Light en deux fois :

- Un acompte de 50 % à la notification de la convention soit 11 700 €,
- Le solde sur présentation de factures et des livrables par l'entreprise.

IV. IMAAGO

a. L'entreprise, l'activité :

Start up spécialisée dans la conception et distribution de logiciels d'aide à la gestion de chantier - orientation gros œuvre (aide à la décision / pilotage chantiers - secteur dans lequel il y a de faibles marges).

La société commercialise, avec succès à ce jour, le module 1 du logiciel depuis le printemps 2023. Le logiciel fonctionne comme un GPS pour guider au mieux l'utilisateur dans l'optimisation de sa démarche méthode de préparation de chantier, en termes de ressources matériels et mains d'œuvre.

b. Le projet, prestation design :

Suite aux retours très positifs du module 1, des attentes sont d'ores et déjà perçues sur les modules 2 et 3. Le module 2 aura pour objet l'accompagnement des utilisateurs en termes de planification temps et budget et le module 3 sera consacré au suivi de chantier.

L'entreprise Imaago souhaite mobiliser le Welcom Pack design pour intervenir sur les modules 2 et 3, afin d'offrir des préconisations UX et UI sur le développement du logiciel et proposer une interface fonctionnelle, fluide, efficace et agréable, garantissant une articulation entre les deux modules.

c. La demande de financement :

Imaago a sélectionné l'Agence de design Distorsion, située 5 rue Javelin Pagnon 42000 Saint-Etienne, pour la réalisation de cette prestation d'un montant de 31 200 € HT.

Dans le cadre du Welcom pack design, 80 % de la prestation sont pris en charge dans un maximum de 30 000 € HT soit 24 960 € dans le cas présent.

Le financement de la prestation sera versé sous forme de subvention à l'entreprise Imaago en deux fois :

- Un acompte de 50 % à la notification de la convention soit 12 480 €,
- Le solde sur présentation de factures et des livrables par l'entreprise.

V. Règlement du Welcom Pack Design

L'article 6 du règlement du dispositif Welcom Pack Design intitulé « Sélection des dossiers/pièces à fournir » a également été complété comme suit :

Les entreprises pouvant mobiliser le Welcom Pack Design devront :

- Etre passées devant le jury du Comité MIND pour valider le projet d'innovation,
- Faire valider leur besoin d'accompagnement en design auprès de la Cité du design,
- Présenter deux devis concurrents pour la prestation demandée.

En cas de difficultés sur le choix du prestataire, un comité d'expert pourra être mobilisé pour trancher sur la prestation adéquate.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- approuve le versement de la subvention d'investissement à l'entreprise PLAS'TRI soit 4 080 € versés en deux fois,
- approuve le versement de la subvention d'investissement à l'entreprise ART YOUR SONG soit 28 320 € versés en deux fois,
- approuve le versement de la subvention d'investissement à l'entreprise WYSE LIGHT soit 23 400 € versés en deux fois,
- approuve le versement de la subvention d'investissement à l'entreprise IMAAGO soit 24 960 € versés en deux fois,
- approuve les modifications apportées au règlement du dispositif Welcom pack design,
- approuve les conventions à intervenir et autoriser Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à les signer et toutes pièces afférentes ;
- les dépenses correspondantes seront imputées sur le budget d'investissement Innovation et numérique - INUM/20421/SUFT.

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait
La secrétaire de Séance,


Siham LABICH
4^{ème} Vice-Présidente

La Deuxième Vice-Présidente,


Sylvie FAYOLLE